



Projet Pédagogique
ALP Jean ZAY
Année 2021

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA STRUCTURE	3
L'environnement.....	3
Le public visé.....	5
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	7
Le Projet Éducatif de la Fédération	7
Les objectifs généraux.....	8
Les projets d'activités.....	9
LES MOYENS.....	14
Humains	14
Matériels : les espaces	16
Financiers	17
Les partenariats.....	17
Le fonctionnement de la structure	18
LES MODALITES D'ACCUEIL.....	18
PROTOCOLE SANITAIRE.....	20
L'ÉVALUATION.....	21
Les outils d'évaluation.....	21
LA COMMUNICATION	23
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	24
Les moyens.....	24
Nos engagements.....	24
LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE	25
Nos engagements.....	25
La Délégation Nationale Enfance	26
La Charte de Qualité.....	27



PRESENTATION DE LA STRUCTURE

L'environnement

Champs d'action de l'accueil

L'accueil de loisirs primaire Jean ZAY est situé dans le quartier Saint-Martin dans la zone ouest de Perpignan. On retrouve deux écoles maternelles, une école élémentaire et un collège, tous en zone REP+. Le quartier regroupe plusieurs résidences – Les Romarins, Dalbiez et Les Rois de Majorque – ainsi qu'une cité HLM, Les Baléares.

Les bâtiments de l'ALSH Zay Curie se situent entre les trois écoles : Jean ZAY (cycle 3), Marie CURIE (cycle 2) et l'école maternelle Edouard HERRIOT. Ces écoles sont proches des quartiers Maillolles et Saint-Assisclé.

Les enfants sont en majorité d'origine maghrébine et turque pour une minorité. On constate également une augmentation significative des élèves nouvellement arrivée (ENA) venant de l'Europe de l'Est et d'Espagne.

La plupart des enfants qui fréquentent cette école sont issus d'un milieu social défavorisé et de familles monoparentales.



La structure

L'accueil de loisirs accueille les enfants tous les mercredis ainsi que durant les petites vacances (sauf Noël) et les vacances d'été.

L'ALSH est habilité à accueillir 72 enfants.

Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Adresse du centre
ALP Jean ZAY
68 avenue Victor DALBIEZ – 66000 PERPIGNAN
Tél. : 06 33 52 29 99 – mail : julie.palmade@leolagrange.org



L'accueil de loisirs ouvre ses portes de 7h45 à 18h15 comme suit :

- Le matin : de 7h45 à 9h15
- Le midi : de 11h45 à 12h15
- L'après-midi : de 13h45 à 14h15
- Le soir : de 17h00 à 18h15

Les inscriptions se font directement sur la structure les lundis, mardi et jeudi soir, de 17h à 18h et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 16h. Pour se faire les parents devront remplir une fiche de renseignements comportant les données essentielles et obligatoires au bon fonctionnement de la structure. A cette fiche seront joints : l'attestation d'assurance extrascolaire, une copie des vaccins à jour, une notification de QF CAF (ou MSA), un justificatif de domicile, etc.

Le tarif est calculé en fonction du QF de la famille, de son domicile (Perpignan ou hors Perpignan), du nombre d'enfants inscrits : conformément à la grille tarifaire fixée par la Mairie.

Suite à la création de nouveaux locaux, **l'ALSH possède :**

- 1 bureau pour la direction
- 1 salle de motricité
- 1 cuisine espace partagé enseignant/animateur
- 1 potager
- 2 salles polyvalentes équipées d'un point d'eau
- Les deux cours d'école
- Le plateau sportif (terrain de basket, terrain de foot) qui a été rénové durant les travaux

Les dispositifs

La Ville de Perpignan mène depuis plusieurs années une politique éducative volontariste. La municipalité favorise une approche globale de l'éducation. Ainsi les différents acteurs et les différentes structures dialoguent et voient leurs actions éducatives coordonnées et pilotées par le biais du projet éducatif local et d'un Contrat Enfance Jeunesse.

Les différents dispositifs éducatifs de la ville de Perpignan :

- PEL
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité





Le public visé

Caractéristiques de la tranche d'âge

	Physiologiques	Intellectuelles	Sociales
6/8 ans	<ul style="list-style-type: none">- apprentissage des techniques (motricité fine)- vitesse d'exécution plus grande- croissance moins importante	<ul style="list-style-type: none">- notion espace/temps s'affine (+ latéralisation)- capacité d'attention augmente- apprentissage lecture / écriture	<ul style="list-style-type: none">- fin de l'égoïsme : se tourne vers les autres- intègre doucement les différences/ressemblances entre soi et l'autre- besoin de s'exprimer- début de la coopération
8/12 ans	<ul style="list-style-type: none">- écart garçon/fille (début possible de la puberté chez les filles et plus tard chez les garçons)	<ul style="list-style-type: none">- développement de la capacité de raisonnement (renforcement de l'argumentation)	<ul style="list-style-type: none">- la dimension de groupe d'appartenance apparaît- ouverture sur le monde- désir de reconnaissance (fin de l'école primaire)

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

Caractéristiques du public accueilli

Le public accueilli provient essentiellement du quartier St Martin ainsi que des quartiers avoisinants Les Romarins et les Harras.

Les familles sont pour la majorité issue d'un milieu modeste avec une diversité culturelle riche.

Nous observons une forte majorité de familles nombreuses, souvent seul un des deux parents travaille. L'ACM ne répond donc pas à un moyen de garde, mais à une volonté d'offrir l'accès aux loisirs à leurs enfants.

La disponibilité des parents favorise un bon relationnel avec l'équipe encadrante, de ce fait la famille a une place à part entière dans la vie du centre. Les familles s'impliquent dans les événements festifs, sont volontaires pour accompagner lors des sorties et sont force de proposition pour les projets.

Les enfants sont également très impliqués dans les activités proposées et dans les temps de vie quotidienne, car ils sont les principaux décideurs de leur présence au centre. Ce constat détermine un véritable challenge pour l'équipe d'animation, car elle doit proposer des projets novateurs et être au plus près des envies du public accueilli en cohérence avec leurs besoins et notre projet pédagogique.



Le quartier dans lequel les enfants grandissent constitue leur unique repère, parfois certaines des règles régies par la cité ne sont pas en cohérence avec celles du centre. Il est donc primordial de confronter les enfants à des milieux inconnus, des coutumes différentes afin de développer leur jugement personnel, leur esprit critique, d'aiguiser leur réflexion et de favoriser leur faculté d'adaptation.

De plus le centre de loisirs permet aux enfants de découvrir un nouvel environnement, ils sont pour la plupart de nature curieuse et vivent en milieu clos. Leur milieu de vie est pauvre en infrastructures et la végétation est quasi inexistante, de ce fait il est nécessaire d'offrir à ses enfants l'accès à des milieux plus ruraux et ainsi les sensibiliser à la faune et la flore. Connaître les richesses environnementales de notre Région, et les amener à expérimenter est essentiel à leur bon développement.

Effectif de l'accueil de loisirs par période/par type

A.L.S.H. : Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Période et type d'accueil	Tranches d'âge			TOTAL *
	Moins de 6 ans	6-9 ans	10-12 ans	
Accueil périscolaire des mercredis	0	25	10	35
Accueil extrascolaire des petites vacances	0	45	15	60
Accueil extrascolaire des vacances d'été	0	45	15	60





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le Projet Éducatif de la Fédération

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Éducatif.

PROJET EDUCATIF	Objectif général - 1	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels
	<i>Education à la citoyenneté</i>	<i>Lutter contre les discriminations</i>	<i>12 séances du programme « Défis & Différences »</i>
	<i>Accès à la culture</i>	<i>Mettre en place un parcours individuel de Spectateur</i>	<i>Découverte des arts du cirque (Atelier Cirque co-animé par l'équipe et un comédien / intervenant)</i>
	<i>Education au développement durable</i>	<i>Education à la consommation responsable</i>	<i>Découverte et rencontres avec les producteurs locaux</i>





Les objectifs généraux

Axes Educatifs	Objectifs pédagogiques	Objectifs intermédiaires	Objectifs opérationnels
Education au développement durable	Sensibiliser au développement durable	Permettre aux enfants de comprendre leur environnement	Mettre en place des activités et sorties autour de la protection de l'environnement
Education aux medias	Sensibiliser aux moyens de communication	Identifier les risques liés aux médias	S'expérimenter aux techniques journalistiques (recherche de l'information et retranscription) Apprentissage des outils informatiques
Accès à la culture	Favoriser l'accès à la culture	Planifier les sorties culturelles Découverte du patrimoine local	Développer des activités culturelles, artistiques, d'expression et de création. Favoriser les échanges, les expériences et les rencontres. S'ouvrir sur l'extérieur. Développer l'imaginaire et la curiosité. Sensibiliser les enfants à la lecture et à l'écriture.
Education à la santé et au bien-être de la personne	Favoriser l'accès aux activités sportives Sensibiliser à une bonne hygiène de vie	Travailler en partenariat avec des professionnels de la santé et du sport	Favoriser la pratique des activités physiques et sportives. Faciliter les échanges, les expériences et les rencontres. Favoriser l'entraide. Mettre en place des ateliers éducatifs (hygiène buccodentaire, diététique)
Education à la citoyenneté	Développer le bien-être et l'épanouissement moral et affectif	Développer une relation de qualité avec les enfants Respecter le rythme de l'enfant	Etre à l'écoute de l'enfant Créer du lien avec les familles Adapter l'activité et ses demandes à l'état de fatigue et d'énerverment de l'enfant
	Encourager l'ouverture au monde	Sensibiliser à l'acceptation de l'autre	Encourager les attitudes d'ouvertures aux autres
		Développer l'esprit critique	Développer la curiosité Encourager à faire sa propre réflexion
	Favoriser l'expression	Encourager l'enfant à émettre des choix en groupe ou individuellement	Proposer des activités sans prendre en compte ni son âge ni son sexe mais seulement ses envies Organiser régulièrement des temps de parole dans la journée





Les projets d'activités

Education aux medias :



Mediati'zay

Cette année, l'équipe d'animation a pour projet de faire découvrir aux enfants, les différents moyens de communication et d'information médiatique.

Les objectifs de ce projet sont :

- **Identifier les dangers du web**
- **Sensibiliser aux risques (cyber harcèlement, détournement d'identité, surexposition aux réseaux...)**
- **Découvrir les différents moyens d'information**
- **S'expérimenter aux différentes techniques journalistiques**

Les moyens mis en place :

- Visite de journaux locaux (l'indépendant, France 3, radio France Roussillon)
- Rencontre avec des professionnels de communication
- Jeux autour de la communication
- Séance de radio
- Montage d'un journal télévisé
- Inclusion de la thématique **des droits de l'enfant** sous forme de reportage projet impulsé par la Ville.
- Participation au concours **LA MINUTE DE LEO** impulsé par l'association Leo Lagrange

Les partenaires du projet :

- **Canope** (mise à disposition de matériel informatique, lieux de ressource)
- Journaux locaux : écrit, radio et télévisuel
- La Ville





Education à la citoyenneté :

Zay' m'exprime



Nous souhaitons travailler sur l'ouverture au monde et la liberté d'expression. Afin d'ouvrir la parole et favoriser l'esprit critique et réflexif, nous mettons en place, après le temps du repas : **le temps des mots.**

Ce temps nous permet de réguler les problématiques entre enfant en essayant de trouver, de manière collective et objective, une solution. Apprendre à l'enfant les règles de vie, c'est important mais expliquer à l'enfant l'intérêt de chacune des règles c'est essentiel.

Après avoir régulé les problématiques, nous lançons un débat citoyen avec des thématiques variées (violence, alimentation, écologie...). L'objectif est d'apprendre à chaque enfant à s'exprimer sur ses pensées et ses émotions. On favorise son esprit critique : « observer, puis réfléchir au pourquoi du comment ». Cette démarche d'analyse dans le plus jeune âge permet à l'enfant de s'inscrire dans une démarche de citoyen.

Les objectifs de ce projet sont :

- **Favoriser l'esprit critique**
- **Développer l'esprit de tolérance et de respect**
- **Encourager à l'ouverture au monde**
- **Développer une relation de qualité avec les enfants**
- **Identifier ses besoins, ses émotions**

Les moyens mis en place :

- Activité la boîte à débat (outils Leo Lagrange)
- Projet de la Ville poésie illustrée
- Atelier slame
- Projet théâtre
- Activité artistique : zoom sur un artiste peintre

Les partenaires du projet :

- La Ville de Perpignan
- Théâtre de l'archipel
- Cinéma Castillet « film art et essai »





Education à la santé et au bien-être de la personne



Zay' me sent bien

L'équipe d'animation est partie d'un constat frappant, les carences des enfants sur l'hygiène et l'alimentation. En effet, nous remarquons de plus en plus de problématiques liés à des pathologies buccodentaires et des carences alimentaires, et cela dès le plus jeune âge. La santé est une priorité, et pour cela nous allons mettre en place plusieurs projets d'animation, tout au long de l'année.

Les objectifs de ce projet sont :

- Favoriser l'accès aux activités sportives
- Sensibiliser à une bonne hygiène de vie
- Travailler en partenariat avec des professionnels de la santé et du sport

Les moyens mis en place :

Mini toque :

Un projet impulsé par la Ville, où les enfants créent leur recette avec des fruits et légumes imposés. Un concours culinaire qui réconcilie de façon ludique les enfants avec une alimentation variée et équilibrée.

Projet UFSBD :

Nous souhaitons tisser un partenariat avec l'union française de la santé buccodentaire. Nous allons animer des ateliers ludiques pour les sensibiliser à l'importance de l'hygiène buccodentaire. Nous observons des pathologies dentaires importantes, et nous espérons une prise de conscience des enfants et surtout de leurs parents.

100% Sport :

Nous proposons chaque jour des sports novateurs, nous investissons du matériel sportif (step, tchoukball, pelote basque, club de golf). Nous varions entre la mise en place d'activités sportives collectives et individuelles. Les enfants peuvent se dépenser de façon ludique.

Petit déjeuner / Goûter gourmand :

Nous mettrons en place une fois par cycle, un petit déjeuner varié et vitaminé. Ce projet nous permettra de favoriser l'éducation au goût et sensibiliser à l'importance de l'équilibre alimentaire.



Nous proposons également des ateliers pâtisseries en intégrant des fruits de saison, découvrir et réconcilier les enfants avec les fruits, les réintégrer de façon gourmande en mettant la main à la pâte.

Sortie sport et nature :

Nous accompagnons les enfants en balade sur les différents sentiers de notre région. Nous marchons à la découverte de nos plus beaux paysages, en observant faune et flore de notre terroir. Nous les sensibilisons au respect de notre environnement et aux gestes écologiques

Nous tissons chaque année des partenariats avec les clubs sportifs de la région et mettons en place tous le long de l'année des séances avec les différents intervenants / **Baseball club les Phénix de Perpignan et lazer run association de Baixas.**

Les partenaires du projet :

- La Ville de Perpignan
- Baseball club de Perpignan Les Phénix
- Club Lazer Run Baixas
- Ufsbd

Découverte du patrimoine



Zay'découvre ma ville

Cette année nous rééditons le projet patrimoine, impulsé par la ville de Perpignan.

Par le biais :

- De visites guidées du centre historique
- L'outil Perpi3D
- La visite des musées de la ville
- Les jeux de pistes
- De visite botanique du parc Saint Vicens
- De création d'un jeu de l'oie sur la ville

Nous faisons découvrir aux enfants l'histoire de notre ville.

Nous travaillons sur la culture et les traditions catalanes, de diverses manières (contes, chants, cuisine, art...).

La ville nous a invité à l'inauguration du vernissage de l'exposition autour du patrimoine le 15 septembre. Le vernissage valorise le projet bande dessinée produit par les enfants du centre.

A travers les sorties pédestres ou à vélos, nous découvrons le patrimoine de notre département (visite de châteaux, sentiers historiques...).



Les séjours accessoires

Nous mettrons en place un séjour au camping de Castel Fizel sur la commune de Caudiés de Fenouillet afin d'offrir aux enfants la possibilité de partir en mini camp et de pratiquer des activités spécifiques.



Les séjours pendant les vacances d'été feront découvrir aux enfants les richesses de la côte catalane et des Pyrénées.

Nous développons à travers l'organisation des séjours accessoires plusieurs objectifs pédagogiques :



- Favoriser la notion du vivre ensemble
- Découverte du patrimoine et environnement naturel
- Favoriser la mixité





LES MOYENS

Humains

La Direction :

Julie PALMADE, directrice

Sylvain QUINTA, directeur adjoint

- ✓ La directrice est responsable de la gestion quotidienne de l'accueil (administrative, financière et matérielle).
- ✓ Elle a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- ✓ Elle informe les parents sur à la vie de l'accueil

L'adjoint est sous la responsabilité de la directrice qui l'accompagne dans ses missions :

- ✓ Garantir la sécurité physique et affective des enfants
- ✓ Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique et de son évaluation
- ✓ Coordonner et fédérer l'équipe autour du projet pédagogique
- ✓ Accompagner les animateurs : transmission des connaissances, savoir-faire et évaluation.
- ✓ Gérer les relations et la communication avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc.).

L'équipe d'animateurs :

Nom	Prénom	Qualification	Fonction	Statut	Période
FARDI	MALIKA	BAFA	ANIMATRICE	CDI	MERCREDIS VACANCES
BAAYYAD	ILHAM	SANS FORMATION	ANIMATRICE	CDD	MERCREDIS VACANCES
GIRARD...	VINCENT ...	BAFA	ANIMATEURCDII	... MERCREDIS VACANCES

Le quota d'encadrement ci-dessus évoluera en fonction des besoins conformément à la réglementation et aux textes en vigueur, et en fonction de l'effectif total de l'accueil de loisirs.



Les animateurs :

- ✓ Sont responsables de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant
- ✓ Sont en accord avec le projet pédagogique
- ✓ Respectent les consignes de fonctionnement
- ✓ Préparent, animent et évaluent les activités en lien avec le projet pédagogique
- ✓ Encadrent leur groupe et le fédère
- ✓ Sont à l'écoute des besoins des enfants et doivent s'adapter
- ✓ Sont responsables du matériel qu'ils utilisent et de son rangement
- ✓ Sont sous la responsabilité de la directrice
- ✓ Connaissent les différentes règles de sécurité essentielles liées aux activités.
- ✓ Savent travailler en équipe et écouter l'autre.

La place des parents :

Si les accueils de loisirs et périscolaires répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication. Ce lien est important à différents égards :

- ✓ pour les enfants, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs et périscolaires
- ✓ pour les parents, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants
- ✓ pour l'équipe de l'accueil de loisirs, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative
- ✓ pour l'organisateur qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles.

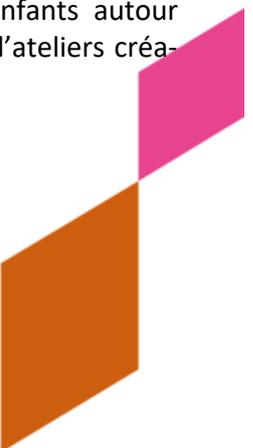
Le lien entre les familles et les accueils de loisirs correspond donc à un enjeu important. Pour s'assurer de la qualité de ce lien et le développer de façon satisfaisante, Léo Lagrange propose de mettre en œuvre diverses actions.

Un accueil systématique des familles en début et en fin de journée.

Des temps d'animation communs

Temps de loisirs partagés avec les familles : Partager des moments de détente et de découverte en famille ; valoriser les savoir-faire de chacun ; renforcer les liens parents /enfants autour d'activités partagées et de sorties familiales. Organisation de sorties en famille, d'ateliers créatifs, de jeux ou de cuisine.

Des réunions avec les parents. Ces rencontres peuvent être proposées soit en amont d'une activité particulière, soit pour présenter le programme des vacances scolaires et ses modalités. Ces rencontres seront organisées une fois par an particulièrement au moment de l'été et au moment de la rentrée pour les ALAE. Il s'agira de présenter le personnel d'encadrement mais également les intentions pédagogiques ainsi que les activités qui en découlent. Il sera également abordé le fonctionnement général du centre et les procédures administratives.





Ce temps sera construit de façon à :

- ✓ créer un échange avec les parents ;
- ✓ renforcer le lien avec les équipes ;
- ✓ mesurer la satisfaction des familles ;
- ✓ associer au maximum les parents à la vie de l'accueil de loisirs.

Le planning : Le centre sollicitera les familles par les affichages de plannings où le parent sera informé des activités, des sorties, mais aussi du thème abordé, des modalités d'inscriptions et toute autre information (récupération : de bouchons, de cartons, de tissus...) leur permettant de mieux connaître la vie du centre.

Le cahier de présence : sera un moyen de communication et un lien très important avec les familles. Sur ce support toutes les informations de la journée concernant l'enfant y seront mentionnées ainsi que les recommandations des familles (qui vient le récupérer, les « petits accidents », ...).

Les invitations : apéritifs, goûters animés, spectacles, expositions, loto...

Matériels : les espaces

L'accueil de loisirs possède :

- 1 bureau pour la direction
- 1 salle de motricité
- 1 cuisine espace partagé enseignant/animateur
- 1 potager
- 2 salles polyvalentes équipées d'un point d'eau
- Les deux cours d'école
- Le plateau sportif (terrain de basket, terrain de foot) qui a été rénové durant les travaux





Financiers

Le tarif est défini comme suit par la ville de Perpignan (1^{er} tableau) et par Léo Lagrange (2^{ème} tableau tarifs MSA) :

Tarifs de septembre à décembre 2021

PERPIGNAN	QF>1600	1201<QF≤1600	901<QF≤1200	601<QF≤900	401<QF≤600	301<QF≤400	QF≤300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journée sans repas	7,10 €	6,10 €	5,40 €	4,50 €	3,00 €	2,50 €	2,30 €
Demi journée avec repas	10,97 €	9,54 €	8,74 €	7,77 €	5,54 €	4,77 €	4,13 €
Journée sans repas	15,00 €	11,20 €	9,30 €	6,90 €	5,00 €	4,00 €	3,50 €
Journée avec repas	18,87 €	14,64 €	12,64 €	10,17 €	7,54 €	6,27 €	5,33 €
Les mercredis - Cycle minoré de 30% pour 1 inscription sur 1 cycle complet (de vacances à vacances)							
Forfait pour 1 cycle complet de 6 mercredis (cycle 5 - novembre/décembre)							
Demi journée sans repas	29,82 €	25,62 €	22,68 €	18,90 €	12,60 €	10,50 €	9,66 €
Demi journée avec repas	46,07 €	40,07 €	36,71 €	32,63 €	23,27 €	20,03 €	17,35 €
Journée sans repas	63,00 €	47,04 €	39,06 €	28,98 €	21,00 €	16,80 €	14,70 €
Journée avec repas	79,25 €	61,49 €	53,09 €	42,71 €	31,67 €	26,33 €	22,39 €
Forfait pour 1 cycle complet de 7 mercredis (cycles 4, 1 et 2 : sept/oct - jan/fév et mar/avr)							
Demi journée sans repas	37,79 €	29,89 €	26,46 €	22,05 €	14,70 €	12,25 €	11,27 €
Demi journée avec repas	53,75 €	46,75 €	42,83 €	38,07 €	27,15 €	23,37 €	20,24 €
Journée sans repas	73,50 €	54,88 €	45,57 €	33,81 €	24,50 €	19,60 €	17,15 €
Journée avec repas	92,46 €	71,74 €	61,94 €	49,83 €	36,95 €	30,72 €	26,12 €
Forfait pour 1 cycle complet de 9 mercredis (cycle 3 : mai/juil)							
Demi journée sans repas	44,73 €	38,43 €	34,02 €	28,35 €	18,90 €	15,75 €	14,49 €
Demi journée avec repas	69,11 €	60,10 €	55,06 €	48,95 €	34,90 €	30,05 €	26,02 €
Journée sans repas	94,50 €	70,56 €	58,59 €	43,47 €	31,50 €	25,20 €	22,05 €
Journée avec repas	118,88 €	92,23 €	79,63 €	64,07 €	47,50 €	39,50 €	33,58 €
HORS PERPIGNAN	QF>1600	1201<QF≤1600	901<QF≤1200	601<QF≤900	401<QF≤600	301<QF≤400	QF≤300
Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires							
Demi journée sans repas	14,60 €	11,90 €	10,30 €	8,90 €	7,50 €	5,70 €	5,20 €
Demi journée avec repas	18,86 €	16,16 €	14,56 €	13,16 €	11,76 €	9,96 €	9,46 €
Journée sans repas	21,00 €	19,20 €	17,30 €	15,10 €	12,60 €	9,50 €	8,50 €
Journée avec repas	25,26 €	23,46 €	21,56 €	19,36 €	16,86 €	13,76 €	12,76 €

*Une tarification "famille nombreuse" est mise en place sur les inscriptions des mercredis et/ou des vacances.
Elle s'applique lorsque les enfants d'une même famille sont présents simultanément les mêmes jours/mêmes périodes :
→ demi-tarif à partir du troisième enfant.

TARIFS MSA :	Tarif enfants 1 et 2	Tarif à partir enfant 3
QF non pris en compte	Tarif unique à la journée : mercredi et vacances scolaires	
Demi journée sans repas	2,79 €	1,40 €
Demi journée avec repas	6,66 €	3,33 €
Journée sans repas	10,69 €	5,35 €
Journée avec repas	14,56 €	7,28 €

Les partenariats

Institutionnels

- Mairie de Perpignan : elle a un rôle de gestion, elle propose des projets tout au long de l'année (tels que « Les contes gourmands », « La journée des droits de l'enfant », « Les mini toques », Science Expo). Elle valorise et fédère les centres de loisirs de Perpignan par le biais des actions transversales.



- Hand 'avant : L'association de Perpignan HAND 'AVANT composée d'agents sociaux permettant de faire le lien avec la famille et l'accueil de loisirs afin que, nous professionnels, nous adaptions une attitude en cohérence avec les besoins de l'enfant. L'association peut également être un appui et un élément médiateur face aux acteurs éducatifs de sa vie (auxiliaire puéricultrice, enseignant, animateur). Pour ma part elle représente un rôle important de conseil pour mon équipe et moi.
- SYM : Organisme de la mairie de Perpignan, gestionnaire des repas et des transports.

Financiers

- Caisse d'allocation familiale : Elle représente un partenaire financier important pour les ACM. Le budget pédagogique est de 0,36 euros par heure enfant accueilli (PSO). Au-delà de son rôle de contrôle, elle a un rôle de formation.
- Famille : Les paiements s'effectuent soit par virement, espèce, chèque, auprès du responsable de l'accueil de loisirs. Les tarifs sont définis chaque année par la mairie de Perpignan selon le quotient familial de la famille.

Le fonctionnement de la structure

Cf. le règlement de l'accueil de loisirs.

DESCRIPTION DES DIFFÉRENTS TEMPS DE LA JOURNÉE

→ Périscolaire (Matin, midi et soir)

LES MODALITES D'ACCUEIL

L'Accueil de Loisirs reçoit les enfants durant les mercredis et les vacances scolaires. L'accueil est ouvert à l'année, hors période de Noël et le mois d'Aout.

- A la journée avec repas
- A la journée sans repas
- A la demi-journée
- A la demi-journée avec repas.

Les horaires d'accueil sont échelonnés afin de convenir aux familles, sans altérer le rythme des activités de la journée :

- Le matin de 7h45 à 9h00
- Le midi de 11h45 à 12h15
- L'après-midi de 13h45 à 14h15
- Le soir de 17h00 à 18h15.





JOURNEE TYPE

7h45-9h15 :	Accueil échelonné, ateliers en autonomie / temps d'échange avec les parents
9h15-9h30 :	Appel / Jeux extérieurs / Présentation de la journée
9h30-11h45 :	Activités à la carte / Rangement / Bilan de l'activité
11h45-13h30 :	Repas à table par rotation et accompagné d'un animateur
12h30-14h15 :	Accueil des externes / Ludothèque / Relaxation
14h15-16h00 :	Activités à la carte / Rangement / Bilan de l'activité
16h00-16h30 :	Goûter préparé avec les enfants
16h30 à 17h00 :	Bilan de la journée / Aménagement de l'espace pour l'accueil
17h00-18h15 :	Ateliers en autonomie / Accueil des parents / Paiement familles

Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.



Modalités de restauration

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec viande / sans viande ***, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.





Protocole sanitaire

COVID-19

Nous respectons et mettons en place le protocole acté par la DDCS. La difficulté principale est le fait d'accueillir des enfants de 9 écoles différentes. Les enfants et l'équipe ont su s'adapter aux différents protocoles tout au long de l'année.

En pratique nous faisons :

Lavage des mains :

- A l'arrivée des enfants
- Avant et après l'activité
- Avant et après le temps du repas et du goûter
- Avant et après le passage aux toilettes

Temps d'activité :

Les groupes d'enfants se composent dès le matin à 10h et restent fixes jusqu' au soir. Les enfants et les adultes portent le masque en intérieur et extérieur (adulte uniquement niveau jaune).

Nous privilégions les pratiques sportives en extérieur et espaçons les enfants lors de l'activité en intérieur.

Les tables sont désinfectées avant et après l'activité. Les salles sont aérées tout au long de la journée.

Temps de restauration :

Les tables sont espacées d 1 mètre, les animateurs mangent à une table différente des enfants en quinconce les uns des autres.

Les enfants mangent par groupe d'activité ce qui minimise le brassage et facilite le traçage.

Nous servons l'eau et le pain pour éviter aux enfants de manipuler les carafes et pinces à pain. Ils touchent donc les éléments du plateau (assiette, couverts et verre).

Accueil famille :

Les parents ne rentrent pas dans la structure excepté pour le règlement famille. Ils sont reçus masqué au bureau et les surfaces sont désinfectées ainsi que le stylo.

Les gels hydrologiques et les masques adultes sont fournis par l'association. Les masques enfants sont fournis par les parents.





L'ÉVALUATION

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

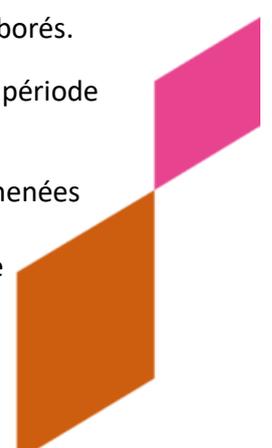
Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.

Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité
- La grille d'auto diagnostic





L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction envers les parents et enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégué.

Les bilans d'activités

C'est dans ces espaces d'analyse, après avoir mesuré les écarts entre les objectifs prévus et les observations constatées sur le terrain, que vont s'ajuster les trames et outils d'évaluations.

Les évaluations sont mises en place afin de suivre les actions menées : elles permettent de vérifier la cohérence entre lesdites actions et le projet pédagogique.

Elles sont :

- écrites : grilles, tableaux ...
- orales : en groupe et individuelles

Evaluation par les enfants : sous forme de questionnement, de jeux, ...

Evaluation auprès des parents : notes d'information, discussions pendant les temps d'accueil, lors des expositions, portes ouvertes ou encore lors des goûters festifs.

Les réunions de l'équipe d'encadrement s'effectuent hebdomadairement (plannings, évaluations, études de cas, aménagements ...).

Le questionnaire aux parents

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation. Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités et objectifs éducatifs).





LA COMMUNICATION

La réunion enfants/animateurs

Mise en place d'un temps de parole journalier après le temps du repas où divers thèmes citoyens sont abordés. Un temps de réflexion leur permet de réfléchir par eux même sur les divers sujets abordés.

Ce temps nous permet également d'avoir un retour sur les envies, ressentis et émotions des enfants.

Les relations

Un programme d'activités est distribué pour chaque enfant **aux familles**, il est également disponible sur le site internet Leo Lagrange.

Avec **les partenaires et/ou intervenants**, le contact est privilégié essentiellement par courriel afin de garder une trace écrite et d'être plus performant dans l'organisation de futures activités.





L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Nos objectifs pédagogiques et nos partenariats pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques :

→ Partenariat avec le service « HAND'AVANT 66 »

L'accueil de tout enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un projet individuel d'intégration validé par le responsable de l'établissement scolaire, le responsable de l'ALAE ou de l'ALSH, et le responsable éducatif avant sa mise en place.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville de Perpignan a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Pour garantir la mise en œuvre de ses engagements la Ville de Perpignan a officialisé son partenariat avec le Service « Hand' avant 66 », géré par l'association les FRANCAS et l'association MIREILLE BONNET pour accompagner les équipes de professionnels d'enfance, jeunesse, après accord préalable des parents.

L'engagement de la Ville de Perpignan s'appuie sur les préconisations du service Hand' avant 66. Il consiste à faciliter l'expression des familles, définir un interlocuteur(-trice) privilégié(-e) par structure pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et à garantir avec le(s) responsable(s) d'ACM la mise en œuvre d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM). Le service agit en partenariat avec la DDCS, la CAF des PO, le CD 66, la MSA Grand-Sud, la CPAM et la MDPH.

Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. Cette Carte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.





LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE

Nos engagements

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales

Reconnue **d'utilité publique**, la **Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes



- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.





Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires. Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe. Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





Léo Lagrange Méditerranée
ALSH Jean ZAY

68 avenue Victor DALBIEZ – 66000
PERPIGNAN

Tél : 04 68 66 24 97 – 06 33 52 29 99

julie.palmade@leolagrange.org
sylvain.quinta@leolagrange.org

